



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

ARRÊTÉ

portant nomination des membres du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) de Bretagne pour le mandat 2026-2031

**LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE,
PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE**

VU le code de l'environnement - Livre IV – Titre premier et notamment ses articles L. 411-1 A, R. 411-22 à R. 411-30 ;

VU le code des relations entre le public et l'administration et notamment ses articles R. 133-1 et suivants ;

VU la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ;

VU le décret n° 2004-292 du 26 mars 2004 relatif au conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

VU le décret du 19 novembre 2025 portant nomination de M. Franck ROBINE en qualité de préfet de la Région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine .

VU l'arrêté du 12 janvier 2016 modifiant l'arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées ;

VU l'arrêté du 4 juillet 2024 relatif aux indemnités d'exercice versées aux membres des conseils scientifiques régionaux du patrimoine naturel ;

VU l'arrêté du 15 avril 2021 portant nomination des membres du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Bretagne pour le mandat 2021-2026 ;

VU l'arrêté du 12 avril 2024 modifiant la composition du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Bretagne pour le mandat 2021-2026 ;

VU la circulaire DNP/CC n° 2004-1 du 26 octobre 2004 concernant la mise en œuvre du décret n° 2004-292 du 26 mars 2004 relative au conseil scientifique régional du patrimoine naturel et modifiant le code de l'environnement ;

VU la délibération de la commission permanente du Conseil régional de Bretagne en date du 23 février 2026 ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel ci-après désigné sous le sigle CSRPN, de Bretagne se compose de 46 membres désignés *intuitu personae* pour leur(s) spécialité(s) et leur expérience dans le domaine de la recherche, de l'enseignement, de la gestion et de la restauration d'espaces naturels ainsi qu'en termes de connaissance, de veille et d'observation du patrimoine naturel.

ARTICLE 2 :

Les membres sont nommés pour une durée de cinq ans par arrêté du préfet de région, après un avis de l'assemblée délibérante du Conseil régional (article L.411-1-A du Code de l'environnement). Leur mandat peut-être renouvelé.

ARTICLE 3 :

À compter du 11 mars 2026, sont nommés membres permanents ou de membres associés du CSRPN, tels que définis dans l'annexe du présent arrêté, les personnes désignées ci-après :

	Nom, prénom	Spécialité(s)	Profil
1	AERTGEERTS Geoffrey	Géologie des socles et des orogènes	Membre associé de la commission « Patrimoine géologique »
2	ANDRIEU Armelle	Biologie de la conservation, restauration des écosystèmes, botanique, invertébrés, paysage, ancrage territorial et épidémiologie animale.	Membre permanent
3	BACLE Michel	Protection de la biodiversité et du patrimoine naturel.	Membre permanent
4	BARUSSAUD Emilien	Géographie physique. Naturaliste.	Membre associé de la commission « Espèces, habitats, fonctions »
5	BELLIER Vincent	Géologie.	Membre associé de la commission « Patrimoine géologique »
6	BROUDIN Caroline	Habitats benthiques.	Membre associé de la commission « milieu marin »
7	CANARD Alain	Invertébrés.	Membre permanent
8	CHOLLET Simon	Écologie des communautés et biologie de la conservation.	Membre permanent
9	CLEMENT Bernard	Milieux continentaux.	Membre

			permanent
10	CORBEAU Alexandre	Écologie fonctionnelle et comportementale, avifaune, biollogging.	Membre permanent
11	DERRIEN-COURTEL Sandrine	Écologie benthique, fonds subtidaux rocheux.	Membre permanent
12	DUBOIS Yves	Méthodologie d'inventaires, écologie, évaluation des enjeux patrimoniaux et de connaissance pour l'avifaune, mammifères marins et terrestres, chiroptères, herpétofaune et entomofaune, habitats naturels, fonctionnalités, mesures ERC.	Membre permanent
13	DUGRAVOT Sébastien	Écologie fonctionnelle, habitats écologiques essentiels, écologie trophique, écologie migratoire, dynamique des populations, traits d'histoire de vie, conflits homme – faune sauvage. Avifaune.	Membre permanent
14	EBNER Frédéric	Ecologie théorique et appliquée. Séquence ERC.	Membre permanent
15	EGGERT Christophe	Biologie de la conservation.	Membre permanent
16	FAUCHON Samuel	Connaissance, gestion et restauration des milieux naturels et semi-naturels (milieux aquatiques, humides et forestiers).	Membre permanent
17	FEVRIER Yann	Avifaune marine et continentale. Espèces indésirées.	Membre permanent
18	GELINAUD Guillaume	Écologie des milieux littoraux et des oiseaux.	Membre permanent
19	HOLLECOU David	Protection de la biodiversité et du patrimoine naturel.	Membre associé de la commission « connaissance »
20	GUILLEMOT Vincent	Botanique. Connaissance et restauration des milieux naturels et semi-naturels. Séquence ERC.	Membre permanent
21	GENDRY Damien	Géologie.	Membre associé de la commission « Patrimoine géologique »
22	HARDEGUEN Marion	Écologie végétale, botanique.	Membre permanent
23	HASSANI Sami	Océanographie, biologie, mammifères marins.	Membre permanent
24	HILY Christian	Écologie marine.	Membre associé de la Commission « Milieu marin »
25	JONIN Max	Géologie.	Membre associé de la commission « Patrimoine géologique »
26	JUNG Vincent	Écologie végétale. Conservation des milieux naturels.	Membre permanent
27	LEBAS Jean-François	Connaissance, préservation et gestion de milieux naturels.	Membre permanent

28	LEBORGNE Maiwenn	Gestion des espaces naturels.	Membre associée de la commission « milieu marin » et « aires protégées »
29	LEFRANC Hugues	Gestion et conservation des milieux naturels ou modifiés et de la biodiversité.	Membre permanent
30	LEJAS Damien	Connaissance. Gestion et restauration écologique des milieux naturels et artificiels. Séquence ERC.	Membre permanent
31	LEPREVOST Gaëlle	Connaissance, conservation et gestion du patrimoine naturel. Poissons amphihalins.	Membre permanent
32	MONVOISIN Mickaël	Herpétologie, oiseaux forestiers, compensation.	Membre permanent
33	MOREL Lois	Écologie des communautés. Naturalité. Féralité.	Membre permanent
34	MOREL Régis	Méthodologies d'inventaire, répartition, dynamique des populations, état de conservation, évaluation des enjeux patrimoniaux et de connaissance pour les amphibiens et les reptiles. Avifaune.	Membre associé des commissions « connaissances » et « espèces-habitats-fonctions »
35	NICOLAI Annegret	Biodiversité du sol et de la litière. Gastéropodes terrestres.	Membre permanent
36	OLIVRY Didier	Ecologie. Sciences et techniques de l'environnement, protection et gestion du littoral et gestion des espaces naturels protégés.	Membre permanent
37	PICARD Lionel	Invertébrés continentaux, avifaune, gestion des espaces naturels, projets de territoire.	Membre permanent
38	RASCLE Pauline	Écologie des communautés, dynamique des populations, écologie de la restauration, biologie de la conservation, compensation écologique, politiques et instruments de conservation.	Membre permanent
39	ROBINET Charly	Méthodologies d'inventaire, connaissance et restauration des milieux naturels et semi-naturels, séquence ERC, herpétofaune, mammifères, avifaune, lépidoptères rhopalocères, odonates, botanique.	Membre permanent
40	ROLET Joël	Géologie.	Membre associé de la commission « Patrimoine géologique »
41	ROLLET Claire	Écologie côtière. Cartographie des habitats benthiques.	Membre associée de la commission « milieu marin »
42	SAWTSCHUK Jérôme	Aménagement du territoire.	Membre permanent
43	TUAL Lorraine	Géologie générale, pétrologie, géochronologie, métamorphisme.	Membre associé de la commission « Patrimoine géologique »

44	VAISSIERE Anne-Charlotte	Economie, écologie, agronomie, sciences humaines et sociales.	Membre permanent
45	VIGNERON Thibault	Écologie aquatique, hydromorphologie, poissons d'eau douce.	Membre permanent
46	ZACCAGNINI Lucas	Usages humains et biodiversité marine.	Membre permanent

ARTICLE 4 :

Les membres permanents du CSRPN peuvent assister à l'ensemble des réunions du CSRPN (réunions plénières ou commissions thématiques) et disposent du pouvoir de vote lors de ces réunions.

Les membres associés du CSRPN assistent à la ou les commissions pour laquelle ils ont été nommés.

Ils peuvent participer, sur invitation du président ou de la présidente (ou des vice-présidents et présidentes) du CSRPN, aux réunions plénières lorsque leurs sujets d'expertises y sont évoqués.

Ils ne disposent du pouvoir de vote que lors des réunions de leurs commissions thématiques pour laquelle ils ont été nommés.

ARTICLE 5 :

En cas d'exclusion, de démission ou de décès d'un membre du CSRPN, il est procédé à son remplacement pour la durée du mandat restant à courir par arrêté préfectoral modificatif.

ARTICLE 6 :

Lors de la réunion d'installation, les membres du CSRPN élisent en leur sein un(e) président(e), et éventuellement, un(e) ou plusieurs vice-président(es).

Ils adoptent un règlement intérieur qui fixe les modalités pratiques de son fonctionnement, ainsi que les droits et les obligations de ses membres.

La position et l'avis de chaque membre n'engagent que lui-même et en aucune manière l'organisme qu'il pourrait représenter, ou auquel il pourrait appartenir.

ARTICLE 7 :

Le secrétariat technique du CSRPN est assuré par les services de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

ARTICLE 8 :

Le préfet de région et le président du conseil régional ou leurs représentants, assistent de droit aux séances du conseil.

ARTICLE 9 :

Les membres du CSRPN sont remboursés des frais occasionnés par leurs déplacements pour les missions ou réunions décidées par le CSRPN, dans les conditions prévues par la réglementation applicable aux fonctionnaires de l'État.

ARTICLE 10 :

Le CSRPN Bretagne est dotée des 5 commissions thématiques suivantes :

- la commission « espèces, habitats et fonctions écologiques » (une sous-commission "dérogations espèces protégées" est également organisée dans le cadre de cette commission)
- la commission « milieux marins »,
- la commission « connaissances »,
- la commission « aires protégées »,
- la commission « patrimoine géologique ».

La composition de ces commissions est annexée au règlement intérieur du CSRPN.

ARTICLE 11 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

A Rennes.

Signé électroniquement le 05/03/2026
par Jean-Christophe BOURSIN

A handwritten signature in grey ink, consisting of a stylized 'J' and 'C' followed by a horizontal line.